

Evènements significatifs - juin 2026

9.7.2026 - | EDF

Prolongation de la condition limite* posée dans le cadre de la réalisation d'une opération de maintenance préventive Le 8 juin 2026, l'unité de production n°2 de la centrale nucléaire de Civaux est en fonctionnement. Une opération de maintenance préventive doit être réalisée sur un groupe électrogène (diesel). Cette opération nécessite la condamnation de différents organes et a pour conséquence de rendre temporairement indisponible le diesel de secours. Conformément aux spécifications techniques d'exploitation (STE), une condition limite est alors posée. La réalisation de l'opération de maintenance a subi plusieurs retards, conduisant à prolonger la condition limite de quelques heures tout en restant dans les temps autorisés par les STE. Même si cet évènement n'a pas eu d'impact sur la sûreté des installations, cette situation a conduit la direction de la centrale de Civaux à déclarer à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, le 11 juin 2026, un évènement significatif sûreté de niveau 0 sur l'échelle INES, qui en comprend 7.

* Une condition limite permet le fonctionnement du réacteur alors qu'il n'est pas en conformité stricte avec une prescription générale. Cette condition limite ne doit être utilisée que pendant le temps strictement nécessaire à la réalisation d'impératifs d'exploitation (conduite, maintenance, contrôles).

Non-respect de calculs d'incertitudes lors d'essais périodiques

Au sein de la centrale nucléaire de Civaux, des essais périodiques sont réalisés régulièrement afin de s'assurer de la capacité des matériels à assurer leur fonction.

Sur les installations, des essais périodiques sont effectués afin de contrôler le débit eau du système de brumisation des locaux diesel.

La valeur du débit est évaluée grâce à un appareil de mesure, à laquelle on ajoute une valeur appelée « incertitude » correspondant à une marge d'erreur lié à l'appareil de mesure et déterminée par un calcul réalisé en amont.

À trois reprises, des défauts d'application des procédures par les intervenants ont conduit à un non-respect des calculs par la prise en compte incorrecte des incertitudes dans les calculs.

Ce manque d'adhérence aux procédures, n'a pas eu de conséquence réelle sur la sûreté des installations. Cette situation a toutefois amené la direction de la centrale nucléaire de Civaux à déclarer le 12 juin 2026 à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) un événement significatif sûreté de niveau 0 sur l'échelle INES, qui en comprend 7.

Indisponibilité d'une pompe lors ne permettant pas la réalisation d'un essai périodique ou bien réalisation d'un essai périodique alors que la pompe à tester est consignée

Le 13 juin 2026, l'unité de production n°1 de la centrale EDF de Civaux est en fonctionnement.

Des essais périodiques doivent être réalisés sur le circuit d'eau brute secourue.

Lors de ces essais, les équipes constatent l'échec des manœuvres automatiques prévues dans la procédure. Très vite, les équipes détectent que l'origine de situation vient de l'indisponibilité d'une pompe, qui avait été mise hors service dans le cadre d'opération de maintenance préventive.

L'essai a été interrompu dès cette détection. Il a été réalisé conforme après le redémarrage de la pompe.

Même si cet évènement n'a pas eu d'impact sur la sûreté des installations, la direction de la centrale de Civaux a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection le 17 juin 2026 un évènement significatif sûreté de niveau 0 sur l'échelle INES, qui en compte 7.

Indisponibilité temporaire d'une mesure en salle de commande

Le 18 juin 2026, l'unité de production n°2 de centrale nucléaire de Civaux est en fonctionnement. Une opération de maintenance préventive est prévue sur un système de mesure de puissance nucléaire.

Durant cette activité, une erreur humaine conduit à rendre temporairement indisponible le signal d'une chaîne de mesure de puissance en salle de commande.

Dès la détection de cette situation, les équipes de la centrale ont réalisé de nouvelles interventions afin de rétablir le fonctionnement du signal de la chaîne de puissance défectueuse.

Cette erreur humaine n'a pas eu d'incidence sur la sûreté. Cependant, suite à cet écart, la direction de la centrale a déclaré auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, le 23 juin 2026, un événement significatif sûreté niveau 0 de l'échelle INES, qui en compte 7.

Arrêt automatique du réacteur de l'unité de production n°2

Le dimanche 21 juin à 17h52, l'unité de production n°2 de la centrale de Civaux s'est arrêtée automatiquement, (conformément aux dispositifs de sûreté et de protection du réacteur), en raison d'un défaut matériel sur un capteur d'une pompe d'un circuit situé sur la partie non nucléaire de l'installation. L'instruction technique rapide de la défaillance a permis la remise en service du matériel dans les plus brefs délais, dans le respect des règles de sûreté et de sécurité.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité du personnel et l'environnement. La direction de la centrale a déclaré le 23 juin 2026 à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection un événement significatif de sûreté au niveau 0 de l'échelle INES, qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-civaux/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-civaux/evénements-significatifs-juin-2026>